

Intervention d'Yves NICOLIN,
Président de l'Agence Française de l'Adoption

24 Novembre 2009

Créée en 2006, l'AFA a connu 3 années de montée en charge progressive. L'AFA est aujourd'hui arrivée à maturité.

Elle avait donc besoin d'un cadre qui lui fixe, sur la durée, des objectifs clairs et lui garantisse des ressources suffisantes. C'est le sens même de cette convention d'objectif et de gestion.

Ainsi, l'AFA peut désormais s'appuyer sur la tutelle stratégique du MAE pour déterminer ses priorités d'implantation dans les pays étrangers. L'AFA bénéficie également du suivi attentif et permanent du Secrétariat à la Famille sur l'intégralité de son action.

Acteur majeur de l'adoption, aux côtés des OAA, nous avons voulu que l'AFA joue davantage son rôle d'information, de conseil et d'accompagnement des candidats à l'adoption. Les garanties apportées par la COG en terme budgétaire permettent de renforcer nos outils pour mieux informer, de développer son action dans les nouveaux pays.

La COG participe de la dynamique actuelle de clarification des missions respectives de l'Autorité Centrale de l'Adoption Internationale (SAI) et de l'AFA tels qu'exprimé par le rapport Colombani.

Le contexte international de l'adoption exige une adaptation de notre stratégie et un devoir de vérité vis à vis des candidats à l'adoption :

- Un nombre toujours croissant de candidat à l'adoption
- Une diminution du nombre d'enfants proposés
- Une évolution du profil des enfants proposés

L'AFA doit donc s'adapter à ce contexte et préparer les adoptants à une réalité qui dérange.

Sous mon impulsion, nous avons engagé ces derniers mois, avec le Conseil d'Administration, la nouvelle équipe de direction, et grâce à ce nouvel outil qu'est la COG, une évolution de l'AFA dans de nombreux domaines :

MIEUX INFORMER :

- Une plate forme d'accueil téléphonique remaniée
- Un site internet plus réactif en cohérence avec celui du MAE
- Un espace personnel sur le site avec code d'accès, permettant de suivre l'évolution de son dossier
- Un renforcement des liens avec les correspondants départementaux

MIEUX CONSEILLER

2 axes de travail en fort développement :

- Le conseil sur le choix d'origine du pays
- L'accent sur l'information relatif aux Enfants à besoins spécifiques

MIEUX ACCOMPAGNER

- Améliorer la qualité des dossiers de demande d'adoption envoyés dans les pays d'origine
- Ateliers thématiques consacrés à la parentalité adoptive
- Accompagnement des familles grâce à des modules AFA- associations (APAEC ou EFA), procédure EBS
- Meilleure communication avec les OAA et les APPO
- Encadrement et suivi de nos Correspondants Locaux à l'Étranger
- Encadrement des flux financiers

ELEMENTS STATISTIQUES :

- 1.630 adoptions réalisées depuis 2006
- 20% des adoptions d'enfants étrangers par les français
- 38 pays partenaires (35 CLH + Vietnam, Russie et Népal)
- 10.000 candidats en attente (soit 1/3 des familles françaises)
- 6.041 dossiers actifs déposés par 5.722 familles
- + 3 millions de connexions sur le site
- + 100.000 appels traités

Pour nous AFA, d'autres avancées sont attendues dans les mois qui viennent :

- Une habilitation pour tout pays afin d'engager l'agence plus rapidement sur certains pays
- Pouvoir mener des projets de coopération humanitaires plus facilement en direction des établissements accueillant des enfants au titre de leur protection.
- Une réforme profonde de l'agrément afin d'éviter d'engager en vain trop **de candidats sans espoir d'aboutir**